

Mécanicien (ne) d'entretien d'aviation légère

RNCP246 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	253r
Code(s) ROME	I1602, H2901
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le (la) mécanicien (ne) d'entretien d'aviation légère effectue les opérations de maintenance en piste, en escale et en hangar sur tous types d'aéronefs entrant dans la catégorie des moins de 5,7 tonnes (masse maximale autorisée au décollage). Ces aéronefs sont essentiellement : - les avions d'aéro-clubs (catégorie de moins de 2,7t.) ;

- les avions d'affaires.

Le (la) mécanicien (ne) avion intervient sur toutes les phases du processus de réparation : diagnostic, localisation de la panne, remplacement de pièces défectueuses, contrôles, essais, réglages .

La rédaction des documents de traçabilité suivant la méthodologie de l'entreprise est un élément fondamental de son métier. Dans tous les cas, après ses interventions, il (elle) enclenche le processus de délivrance de l'autorisation de voler.

Lorsqu'il (elle) travaille en piste, il (elle) est 'l'interface' entre le pilote ou l'équipage et les ateliers.

Il (elle) réalise toutes les opérations d'entretien en piste ou en escale sur les aéronefs légers en suivant les préconisations des constructeurs et des autorités compétentes,

Lorsqu'il (elle) travaille en base principale (ou hangar), il (elle) effectue les interventions de contrôles élémentaires et d'échanges standards sur les organes électriques et électroniques de l'avion, relevant des visites d'entretien périodique. Son domaine d'intervention porte sur le groupe motopropulseur, les commandes électriques de vol, des instruments de bord et de radionavigation et sur les systèmes de protection contre le givrage et la pluie.

Il (elle) travaille seul (e) ou en équipe suivant la nature et l'importance de l'intervention (manutentions lourdes, réglages complexes). Ses interventions sont exécutées selon les normes et les règlements en vigueur.

Constamment attentif à la sécurité des vols, il (elle) doit développer des contacts professionnels, participer à l'enrichissement technique de l'entreprise, s'adapter aux évolutions et se recycler de manière permanente.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées et descriptif des composantes de la certification :

1. EFFECTUER L'ENTRETIEN DE L'AVION LEGER EN PISTE OU EN ESCALE

Effectuer l'entretien de la cellule d'avions légers, en piste.

Effectuer l'entretien des équipements électriques, radios et instruments de bords d'avions légers, en piste.

Effectuer l'entretien des groupes motopropulseur d'avions légers, en piste.

Effectuer le nettoyage des avions légers, en piste.

Organiser et gérer les interventions au sein d'une entreprise d'entretien et de maintenance d'avions légers.

2. EFFECTUER LA MAINTENANCE MECANIQUE DE L'AVION LEGER, EN HANGAR

Effectuer la maintenance des groupes motopropulseurs (moteur) d'avions légers, en hangar.
Effectuer la maintenance des groupes motopropulseurs (hélice) d'avions légers, en hangar.
Effectuer la maintenance mécanique et hydraulique des trains d'atterrissage d'avions légers, en hangar.
Effectuer la maintenance des systèmes de conditionnement d'air de la cellule des avions légers, en hangar.
Effectuer la maintenance des mécanismes de cellule des avions légers, en hangar.
3. EFFECTUER LA MAINTENANCE ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE DE L'AVION LEGER, EN HANGAR

- Effectuer la maintenance des équipements des groupes motopropulseurs (circuit carburant inclus), d'avions légers.

Effectuer la maintenance des commandes électriques de vol, des instruments de bord et de la radionavigation d'avions légers.
Effectuer la maintenance des systèmes de protection contre le givrage et la pluie d'avions légers.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Afin d'effectuer un contrôle strict, les entreprises effectuant la maintenance sont regroupées en deux catégories avec chacune un « permis d'exploitation (JAR) » : - les ateliers d'entretien aéronautiques (A.E.A.) : où on trouve les moyennes et grandes entreprises qui s'occupent principalement des aéronefs supérieurs à 5.7 tonnes, et

- les unités d'entretien aéronautiques (U.E.A.) : catégorie dans laquelle on trouve surtout les aéro-clubs.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles : Mécanicien (ne) avion (cellule, moteur, électricité).
Mécanicien (ne) de piste.
Mécanicie (ne) d'escale.
Mécanicien (ne) motoriste aéronautique.
Mécanicien (ne) révision.
Mécanique (aéronautique).
Metteur au point aéronautique

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'accès à la profession n'est pas réglementé, mais la possession de licences et de qualifications est requise pour réaliser l'autorisation de vol.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 544 €
Familles professionnelles (FAP)	D2X30 — Ouvriers peu qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique · tension 3/5 (Modérée) D2X31 — Ouvriers qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique · tension 5/5 (Très élevée) D6X70 — Techniciens en mécanique et travail des métaux · tension 5/5 (Très élevée) D6X80 — Agents de maîtrise et assimilés en fabrication mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée)

Projets de recrutement (BMO 2026)	37 644
Jugés difficiles à recruter	56 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	D2X30 — Ouvriers peu qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique D2X31 — Ouvriers qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique D6X70 — Techniciens en mécanique et travail des métaux D6X80 — Agents de maîtrise et assimilés en fabrication mécanique G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par la DDTEFP. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art 6 du décret N° 2002-1029 du 2 août 2002)

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/246/>